

**ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE 2019
DE L'AQRP DE L'ESTRIE**

**Jeudi, le 18 avril 2019 à 10 h à la Toque rouge
1435 rue Belvédère sud, Sherbrooke**

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR - TEL QUE DÉPOSÉ

1. Avis de convocation et constatation du quorum
 2. Ouverture de l'assemblée
 3. Mot du représentant du Conseil d'administration
 4. Adoption de l'ordre du jour
 5. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée régionale annuelle du 19 avril 2018
 6. Rapports des membres du Conseil régional
 7. Rapport de la trésorerie
 - Dépôt des états financiers du 31 mars 2019
 - Dépôt des prévisions budgétaires 2019-2020
 8. Sanction des actes posés par le Conseil régional
 9. Présentation du président d'élections et du secrétaire d'élections
 10. Élection des membres du Conseil régional
 11. Engagement des membres du Conseil régional
 12. Période de questions
 13. Levée de l'assemblée
-

ARA 01 - AVIS DE CONVOCATION ET CONSTATATION DU QUORUM

Conformément aux statuts de notre association, l'avis de convocation a été publié dans la revue le Reflets et aussi dans le communiqué aux internautes pour l'AQRP de l'Estrie. Le quorum ayant été constaté, l'assemblée régionale annuelle peut donc se tenir légalement. Il y a 30 personnes présentes.

AQRP ESTRIE ARA 2019

ARA 02 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée débute à 10 h 10. Le président, Jn-Guy Saint-Gelais, souhaite la bienvenue à tous les participants à cette assemblée régionale annuelle de l'AQRP de l'Estrie. Monsieur Saint-Gelais présente tous les membres du conseil régional de Sherbrooke.

ARA 03 – MOT DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les sujets abordés sont : une pensée pour les familles des membres décédés; le RRPE - indexation; la création d'une Tribune des retraités; la politique de Québec digne des aînés, sur la représentation par les aînés; le développement des affaires; la Loi 15 sur la santé financière.

ARA 04 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est demandé, par le président, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

R. ARA19-04-18-061

Il est proposé par Nicole Gervais, appuyé par Camille Picard, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ARA 05 - LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2018

Le président, monsieur Jn-Guy Saint-Gelais mentionne aux participants qu'il lira le compte rendu de l'assemblée régionale rapidement.

R. ARA19-04-18-062

Il est proposé par Lise Desruisseaux, appuyé par Réal Grondin d'adopter le compte rendu de l'assemblée régionale annuelle du 19 avril 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ARA 06 – RAPPORTS DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL RÉGIONAL

Monsieur Jn-Guy Saint-Gelais résume le mot du président qui apparaît dans le document Rapport annuel 2018-2019. Il fait mention des rapports des autres administrateurs du conseil qui apparaissent aussi dans le document Rapport annuel 2018-2019. Il fait aussi mention que le secteur de Lac Mégantic a tenu son assemblée de secteur mercredi le 17 avril 2018.

Le président informe qu'il est à envisager de créer d'autres secteurs pour la région de l'Estrie.

AQRP ESTRIE ARA 2019

De la part des participants, il y a eu une question sur le recrutement.

ARA 07 - RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

Madame Louise Gagnon donne lecture des documents financiers qu'elle a préparés. Elle fournit les explications d'usage, commente les documents produits.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2019

Louise Gagnon nous informe des états financiers.

DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

Louise Gagnon nous informe des prévisions budgétaires.

Une participante mentionne qu'elle aurait apprécié avoir le document comparatif avec l'année passée. Louise en prend note.

ARA 08 - SANCTION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL RÉGIONAL

Monsieur Jn-Guy Saint-Gelais, président, demande aux participants de bien vouloir ratifier les actes posés de bonne foi par les membres du Conseil régional.

R. ARA19-04-18-063

Il est proposé par Camille Picard, appuyé par Pauline Duchesne que l'assemblée régionale annuelle ratifie les actes posés de bonne foi par les membres du Conseil régional dans l'exercice de leur fonction durant l'année 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ARA 09 – PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTIONS

Le président, monsieur Jn-Guy Saint-Gelais mentionne que monsieur Normand Hotte a été contacté afin d'agir à titre de président d'élections et il a accepté. Il a reçu toute l'information et la formation concernant la procédure électorale à suivre. Le président demande aux participants de nommer un ou une secrétaire d'élections. Finalement, monsieur Réal Grondin accepte d'agir à titre de secrétaire d'élections. Le président du CR cède sa place à M. Hotte pour la procédure électorale.

ARA 10 – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL

Les membres sont élus pour un mandat de 2 ans. Au Conseil régional de l'AQRP de

AQRP ESTRIE ARA 2019

l'Estrie il y a cinq (5) postes d'administrateurs ouverts pour l'élection 2019-2021, soient les postes qui étaient occupés par:

- Claudette Gagnon
- Louise Gagnon
- Line Hogue
- Rose Lachance
- Jn-Guy Saint-Gelais

Le président d'élections, monsieur Normand Hotte, ouvre la période de mise en candidature pour les postes en élection au Conseil régional.

- Monique Perreault est proposée par Claire Royer;
- Louise Gagnon est proposée par Jn-Guy Saint-Gelais;
- Line Hogue est proposée par Camille Picard;
- Jn-Guy Saint-Gelais est proposé par Luc Lamoureux.

Monsieur Luc Lamoureux propose la fermeture des mises en candidature.

La mise en candidature étant close, le président d'élections demande à chacune des personnes proposées, en commençant par la dernière proposée, si elle accepte d'être mise en candidature :

- Le président d'élections demande à Jn-Guy Saint-Gelais et il accepte.
- Le président d'élections demande à Line Hogue et elle accepte.
- Le président d'élections demande à Louise Gagnon et elle accepte.
- Le président d'élections indique à l'assemblée que madame Monique Perreault accepte le poste par le biais d'une procuration.

Étant donné qu'il y avait cinq (5) postes en élection et qu'il y a quatre (4) candidatures, le président d'élections déclare élus les membres suivants:

- Jn-Guy Saint-gelais
- Line Hogue
- Louise Gagnon
- Monique Perreault

Il demeure 1 poste vacant disponible

ARA 11 – ENGAGEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL

Le président d'élections, monsieur Normand Hotte, lit l'engagement formel que les membres doivent prendre suite à leur élection selon le texte suivant:

« Chacun d'entre vous s'engage-t-il formellement à agir avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de l'association, à respecter les règlements généraux de l'association et à ne jamais utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information

AQRP ESTRIE ARA 2019

confidentielle obtenue dans l'exercice de vos fonctions? »

Les membres répondent «oui» ou «je m'engage» à tour de rôle.

L'élection des officiers du Conseil exécutif régional sera faite ultérieurement.

ARA 12 – PÉRIODE DE QUESTIONS

- Marcel Ferland remercie tous les membres du conseil régional ainsi que les bénévoles pour leur dévouement et leur générosité.

ARA 13 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE 2018

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, l'assemblée est levée à 11 h 10.

**Line Hogue
Secrétaire**

18 avril 2019